

l'avenir

UNE PUBLICATION
DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.

Rue de la Résistance n°11 boîte RC11 - 4500 HUY

DIRECTEUR GÉNÉRAL :
Yves BERLIZE

ÉDITEUR RESPONSABLE :
Vincent ETIENNE
Route de Hannut 38 - 5004 Namur-Bouge
Tél. : 081/24 88 11

CHEF D'ÉDITION :
Catherine DUCHATEAU
infohw@lavenir.net - www.lavenir.net

REDACTION :
Tél. : 085/84 97 50

SERVICE CLIENTÈLE :
Contacts libraires : libraires@lavenir.net
Tél. 0800/14 145 - fax 0800/14 152

Abonnements : abonnes@lavenir.net
Tél. 081/23 62 00 - fax 081/23 62 01

Commandes photos : tél. 081/23 62 00
mail : commandesphotos@lavenir.net
CBC 193-1234942-6

PROMOTION ET DIFFUSION :
Tél. : 087/32 20 90 - fax : 081/23 02 61

PUBLICITÉ NATIONALE :
L'Avenir Advertising : 081/23 62 74
sales@lavenir.net
www.lavenir.net

PUBLICITÉ RÉGIONALE :
Bernard MIGNOT : 084/24 47 00

PUBLICITÉ EN LIGNE :
Bernard MIGNOT : 084/24 47 00
bernard.mignot@lavenir.net
www.lavenir.net

PETITES ANNONCES :
annonce@lavenir.net
www.lavenir.net

NÉCROLOGIE :
Tél. 081/248818

Ce journal est protégé par le droit d'auteur. Tous droits réservés. Si vous souhaitez copier un article, une photo, une illustration ou de nombreux exemplaires, les utiliser commercialement, les scanner, les stocker et/ou les diffuser électroniquement, veuillez contacter Copropresse au 02/588 97 80 ou via info@copropresse.be. Plus d'infos : www.copropresse.be

l'avenir JE M'ABONNE

FORMULE INTÉGRAL (PAPIER+NUMÉRIQUE)

■ 31€/mois (domiciliation)
■ 6 mois pour 208 €
■ 1 an pour 372 €

Je choisis l'édition suivante :

Huy-Waremme
 Le Jour Verviers
 Autre édition :

Le journal me sera fourni :

chez mon libraire
 à mon domicile par la Poste

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

N° : Boîte : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Téléphone : _____

Date de naissance : _____

E-Mail : _____

N° de compte : _____

O.J'autorise les Editions de l'Avenir SA à communiquer mes coordonnées à ses partenaires commerciaux

Je renvoie ce coupon, sans frais de timbre, à l'adresse : EDA - « Abonnez-vous » - DA 852-897-4 5004 Bouge.

OURS 20 - Tarifs standards valables jusqu'au 31/10/2020

Abonnez-vous à l'Avenir en version numérique sur lavenir.net/abo

Conditions générales de ventes disponibles sur lavenir.net/cdv

dès 6,99€ /mois

À
OUFFET

Un béguinage pour



« Retraités, nous préparons notre vieillesse et nous avons décidé de créer notre propre projet, sur mesure. »

Le couple porteur du projet



La ferme de Himbe à Ouffet renaît de ses cendres. Un privé le reconvertis en béguinage pour seniors. Un projet unique en Belgique.

• Sabine LOURTIE

La ferme de Himbe est au cœur d'un projet immobilier unique et atypique. Peut-être même le seul en Belgique... Un couple de sexagénaires de la région de Hannut, passionné de restauration du patrimoine, l'a acquise en vue d'y aménager un béguinage contemporain destiné aux seniors qui y vivront en copropriété sur base de valeurs de calme, de sobriété, d'écoologie, de vivre-ensemble, d'esthétisme et de spiritualité. « *Retraités, nous préparons notre vieillesse et nous avons décidé de créer notre propre projet, sur mesure, à Himbe, dans cette ferme qui nous a tapé dans l'œil* », explique le Hannutois, qui préfère rester discret. « *Nous proposons à d'autres de nous rejoindre dans cette aventure.* » Neuf unités d'habitation (dont une sera déjà occupée par les porteurs

du projet) vont être intégrées dans cette ancienne ferme en quadrilatère du début du XVII^e siècle, identifiée au patrimoine monumental de Belgique. « *On va entamer une rénovation et une transformation du site dans le respect du lieu, sans trop moderniser l'extérieur, en gardant son âme.* » Cette vaste ferme, à l'état de ruines, est située dans un hameau isolé, au calme, près de bois et de prairies et fait partie d'un ensemble architectural en moellons de calcaires comprenant aussi un château, une chapelle castrale, une tour de justice médiévale et une ferme-château. « *Le site et son environnement sont exceptionnels, harmonieux.* » Le « Béguinage Sainte-Barbe », comme il sera baptisé, proposera d'ici peu neuf habitations duplex de 100 à 270 m², gérées en copropriété, pour personnes valides et autonomes, dès 50 ans. « *Les habitants*

disposeront de leur chez-soi et partageront aussi des espaces communs. » Ils profiteront par exemple d'une grande cour intérieure agrémentée d'un plan d'eau et d'un jardin paysager qui comprendra un espace potager en permaculture, un verger aux variétés anciennes, une forêt nourricière, une prairie sauvage, une mare... Un four à pain sera aussi aménagé avec patio privatif. « *Pour que chacun puisse accueillir sa famille, un espace réception est prévu.* » Un parking végétalisé, une cave, des locaux techniques et à vélos sont autant d'infrastructures qui seront mises à disposition de tous. La spiritualité, « *quelle qu'elle soit, religieuse ou non* », est également au cœur du projet. Une chapelle et un espace de méditation seront accessibles.

Le permis d'urbanisme a été obtenu. Et les premières unités de vie seront habitables fin 2021. L'agence immobilière « Le Comptoir foncier » a été chargée de mettre en vente les deux premiers lots. « *On développera la suite progressivement, par étapes.* » ■

Le béguinage Sainte-Barbe prévoit des espaces de vie individuels et des espaces communs dans un cadre reposant.



« Un lieu inspirant pour vieillir »

Le porteur du projet, un couple de seniors hannutois, prévoit d'emblée. « Nous ne sommes pas des promoteurs immobiliers mais des privés très attachés au patrimoine. Retraités, on s'est pris de passion pour la rénovation de bâtiments historiques et nous avons déjà réalisé plusieurs projets d'ampleur. Ce projet, à Himbe, est le plus ambitieux, que ce soit au niveau du volume et de la qualité. Il s'agit d'un habitat groupé tout à fait atypique. » Et il pointe deux spécificités du projet. Un : le concept de béguinage et sa connota-

tion spirituelle. « On parle de spiritualité au sens large, dans une approche œcuménique, universelle, de vivre-ensemble. » Ce projet se décline aussi sur le thème de l'écologie, environnementale, économique, culturelle, du principe du bien commun et de la solidarité intergénérationnelle.

Deuxième particularité : la rénovation d'un bâtiment du XVII^e et XVIII^e siècles. « Il est à l'état de ruines et va revivre, sous son aspect initial. L'aspect patrimonial est important dans notre projet. »

Pourquoi cette ferme à

Himbe ? Un coup de cœur. « Nous avions déjà voulu acheter la Tour de justice à Himbe il y a quelques années, pour en faire une seconde résidence. Ça ne s'était pas concrétisé mais le hameau nous avait séduits. Nous cherchions un lieu qui respire l'histoire, qui a une âme. La ferme mise en vente était une belle opportunité. Elle a aussi un aspect monastique qui invite à la quiétude. L'endroit est privilégié, très beau et inspirant pour vieillir. »

L'entreprise est de grande ampleur. Le couple le sait : il prend des risques, il en est

conscient. « Mais ça en vaut la peine. Ce n'est pas du tout un projet lucratif mais bien un projet de vie, qu'on a construit avec nos tripes. On prépare notre vieillesse. »

La démarche de « béguinage » étant peu fréquente (le concept est émergent en France mais pas encore développé formellement en Belgique), le couple hannutois est invité à présenter sa démarche au 11^e salon « Habitat groupé » qui se tient, cette année, en visio-conférence, le 29 novembre. « Ça peut peut-être donner des idées à d'autres... » ■ **S.I.**